

quelques-uns des principaux éléments de cette législation.

Un préavis de trois mois doit être donné par le client qui désire résilier un contrat. Si la durée du contrat est inférieure à un an, il faut donner un préavis d'un mois. Si les parties ont convenu de donner un préavis plus long, elles doivent respecter leur engagement.

Tout agent qui a contribué à la conclusion d'une vente après la résiliation de son contrat a droit à une commission supplémentaire. Si le montant de cette commission ne peut être déterminé, l'agent a droit à une commission correspondant au montant reçu pendant une période normale de trois mois, calculée en fonction de la commission mensuelle moyenne reçue pendant l'année écoulée. Cette disposition ne s'applique que si le contrat d'agence était en vigueur depuis au moins un an et qu'aucun préavis n'avait été donné dans les six mois précédant la date d'expiration du contrat.

L'agent a également droit à un dédommagement pour tous les investissements faits pour satisfaire aux exigences prévues dans le contrat, à condition que ces investissements deviennent inutiles après la résiliation du contrat. Si le client révoque un contrat pour cause de rupture grave de contrat, l'agent perd le droit d'être remboursé.

Publicité

La publicité et la promotion en Suède s'effectuent surtout par le biais de la presse écrite. De nombreux journaux quotidiens et hebdomadaires ainsi que des revues à caractère général, commercial et technique circulent en Suède. Neuf quotidiens sont publiés dans les régions métropolitaines de Stockholm, Göteborg et Malmö, de même que 100 journaux provinciaux qui paraissent de quatre à six fois par semaine et 87 journaux qui paraissent d'une à trois fois par semaine. Il y a 48 revues populaires et quelque 300 revues techniques, commerciales et d'affaires. La Suède se place au premier rang pour la publication de quotidiens dont la circulation totale est de 4 886 millions d'exemplaires, ce qui représente quelque 146 exemplaires par 100 foyers par jour.

Toutes les émissions diffusées en Suède sont contrôlées par le gouvernement et sont exemptes de publi-